RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-18 code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le mercredi 3 juillet 2024 à 20h00 à la Mairie

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 13 mai 2024

Points soumis à délibération

- <u>Ressources Humaines</u>
 Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- 2. Modalités de prise en charge des formations au titre du compte personne de formation (CPF
- 3. Autorisations spéciales d'absences (ASA) pouvant être accordées au personnel communal
- Grandir à Mériel
 Mise à jour du règlement de fonctionnement de la crèche
- 5. Mise à jour du règlement intérieur du pôle enfance ALSH
- 6. Mise à jour des tarifs des activités du périscolaire et du centre de loisirs
- <u>Cohésion sociale</u>
 Approbation du projet social de l'Espace de Vie Sociale et demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise

Point non soumis à délibération :

Echanges sur l'obligation de construction de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU

Questions diverses

En Mairie, le jeudi 27 juin 2024 Le Maire, Jérôme FRANÇOIS

